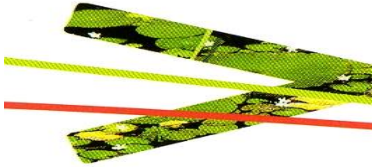


# JALMALV

Jusqu'À La Mort Accompagner La Vie



## FÉDÉRATION JALMALV

76 Rue des Saints-Pères  
75007 PARIS  
Tél. 01.45.49.63.76  
[federation.jalmalv@ec75.org](mailto:federation.jalmalv@ec75.org)  
[www.jalmalv.fr](http://www.jalmalv.fr)

### Présidente

Laurence Mitaine-Loiret

### Vice-Présidente

Colette Peyrard-Isère

### Secrétaire Général

Emmanuel Vent-Allier

### Trésorière

Pierrette Passerini-Alpes Maritimes

### Administrateurs

Charles Henri de Saint-Julien

-Loire Atlantique

Jeanne Yvonne Falher-Côtes d'Armor

Marie-Thérèse Leblanc-Briot-

Mayenne

Françoise Monet-Val d'Oise

Michel Parent-Paris

Dominique Rognon Herrgott-Belfort

## TEXTE DE LA FEDERATION SUR LES QUESTIONS DE LA FIN DE VIE

Depuis ces dernières semaines, l'actualité sur les questions de fin de vie est importante et nous en voyons bien les enjeux: le risque d'une légalisation de l'euthanasie, la possibilité du suicide assisté, l'exception d'euthanasie, et enfin, la décision de justice sur la situation de Mr Lambert ...

Tout ceci, nous conforte dans l'idée d'une réelle méconnaissance de la loi Léonetti et de son application, de l'importance des Directives anticipées...

Depuis presque 2 ans, la Fédération Jalmalv réalise une campagne d'information du grand public sur les Droits des malades et la fin de vie et faire connaître la Loi Léonetti ; ainsi près de 550 conférences débats ont été réalisées par l'ensemble des associations locales Jalmalv ; elles nous ont permis de rencontrer près de 19 500 citoyens. Ces espaces d'échanges permettent l'expression des peurs sur toutes ces questions, d'apporter des réponses, des clarifications de définition sur les termes euthanasie, suicide assisté, sédation, la douleur...

Dans la continuité de cette Campagne, il nous a paru nécessaire de sensibiliser le grand public sur les Directives anticipées qui sont méconnues du grand public et c'est l'objectif de la Campagne "Moi, j'anticipe les conditions de ma fin de vie".

Pour la Fédération Jalmalv, il paraît essentiel de poursuivre ces actions de sensibilisation pour affirmer nos convictions, nos valeurs, notre éthique dans une société qui a du mal à prendre soin des plus vulnérables et à respecter la dignité de celui qui meurt.

La légalisation de l'euthanasie, le suicide assisté ne sauraient être des options possibles. Il nous faut donc poursuivre notre mission d'accompagnement bénévole auprès des malades et leurs proches ; et sensibiliser, informer nos concitoyens pour un choix de société plus éclairé, une communauté plus solidaire et respectueuse de la dignité de ceux qui souffrent, ceux qui vieillissent, ceux qui meurent !